

Fiche pratique | Accompagnateur d'ESAT

Mon accompagnement des travailleurs d'ESAT vers le milieu ordinaire

Sommaire

I.

Mon objectif

.....

p.1

II.

Comment faire ?

.....

p.1

phase ①

●

Il me parle de son projet

.....

p.2

phase ②

●

On travaille le projet professionnel, ensemble

.....

p.3

phase ③

●

L'accompagner vers la sortie d'ESAT

.....

p.4

III.

Des freins et des leviers

.....

p.6

Remerciements

.....

p.9

I. Mon objectif

« Mon objectif est de soutenir activement un travailleur d'ESAT dans la concrétisation de son projet professionnel, afin de faciliter son intégration réussie en milieu ordinaire de travail. »

Cette fiche pratique va m'aider grâce à :

Des partages d'expériences	Des recommandations simples à appliquer	Un condensé des informations clés
et des conseils concrets de professionnels de l'accompagnement des sorties d'ESAT.	pour m'aider au quotidien.	sur les dispositifs et structures d'appui

II. Comment faire ?

Comment faire pour accompagner ce projet ? Quelles sont les étapes à suivre ?



Un préalable indispensable à ce projet est de permettre aux personnes que vous accompagnez de développer leur **autodétermination**, c'est-à-dire de faire leurs propres choix de façon éclairée. Pour ce faire, il est important de proposer **le plus tôt possible des périodes d'immersion et des stages** pour découvrir le milieu ordinaire, et de les aider à **travailler sur leur carrière et leurs projets professionnels**. Ces découvertes peuvent faire naître de nouvelles idées de formations et de projets pour les personnes accompagnées.

Il me parle de son projet

1 Lors de l'échange avec le travailleur d'ESAT, j'accorde une attention particulière à :

- **Penser à l'autodétermination des personnes que j'accompagne**, essentielle à développer tout au long de son parcours, notamment en amont de ce premier échange autour de son projet professionnel. Évoquer la possibilité de ce projet professionnel de sortie d'ESAT est important pour donner le pouvoir de choisir aux personnes que vous accompagnez.
- **Vérifier sa motivation** : pourquoi souhaite-t-il faire ce projet ? d'où vient cette idée ?
- **Avoir son consentement éclairé et/ou celui de son représentant légal** : est-il en mesure de comprendre ce que cela implique pour lui ? En est-il d'accord pleinement ?
- **Identifier ses envies** : de quoi a-t-il envie ? a-t-il une idée claire du métier qu'il souhaite exercer ?
- **Recueillir ses besoins et attentes** : de quoi a-t-il besoin pour avancer dans ce projet ? quelles sont ses attentes vis-à-vis de l'accompagnement ? De quel type d'aide a-t-il besoin ?
- Faire le point avec le travailleur sur ce qu'il sait faire, ce qu'il peut faire : il s'agit ici d'être attentif aux compétences acquises mais aussi aux contraintes et capacités
- **Questionner son niveau de connaissance du milieu ordinaire** : connaît-il les changements en termes de droit pour lui ? l'impact sur la rémunération etc. ?
- **Formaliser** les choses avec lui dans le cadre de son carnet de parcours et compétences et/ou dans son entretien professionnel/individuel.

Pour un accompagnement réussi, cette première étape ne doit pas être menée seule avec le travailleur. Il est **essentiel de prendre des temps d'échange avec une équipe pluridisciplinaire** pour garantir un soutien complet et efficace.

Des fiches qui peuvent vous aider :

- [Fiche pratique – De l'accompagnement à l'émergence du projet professionnel](#)
- [Fiche pratique – Les postures de l'accompagnement](#)
- [Fiche pratique – Les questions dans le diagnostic socio-professionnel](#)



On travaille le projet professionnel ensemble

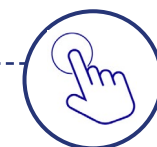
2 Pour l'accompagner au mieux, divers outils et dispositifs sont à ma disposition :

- La discussion autour d'**entretiens individuels** avec le travailleur d'ESAT pour l'aider à mieux définir son projet, mais aussi des échanges en équipe pluridisciplinaires pour accompagner au mieux le projet ;
- Des **stages inter ou intra ESAT** pour découvrir d'autres métiers et mettre en œuvre de nouvelles compétences
- L'orientation vers des **actions de pré orientation** (ESPO¹)
- **Des immersions courtes ou longues** pour découvrir le milieu ordinaire : [DuoDay](#), journées portes ouvertes, Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP), prestations de service, mises à dispositions...
- **Des formations** : Différents dispositifs sont mobilisables selon les besoins du travailleurs : les Etablissements et Services de Réadaptation Professionnel (ESRP), se rapprocher d'[OPCO Santé](#), la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE), l'Action de Formation en Situation de Travail (AFEST), la région à travers le Programme Régional de Formation (PRF), [France Travail](#), le [compte personnel de formation](#)...
- Le **carnet de parcours et compétences** à compléter, lorsqu'il sera disponible
- Dans les situations où le projet s'y prête, un accompagnement dédié est mis en place : il comprend l'aide à l'inscription à France Travail, la facilitation de rencontres régulières avec le référent France Travail, ainsi que l'orientation vers les dispositifs spécifiques d'accompagnement du SPE. Un lien privilégié avec Cap Emploi en amont peut faciliter votre travail.
- En parallèle, il est essentiel de travailler la **relation aux entreprises du secteur** afin de favoriser l'insertion vers le milieu ordinaire, mais aussi la **relation aux différents partenaires de votre territoire** (institutions, collectivités locales, structures du médico-social et de l'accompagnement, organismes de formation, réseaux professionnels)

Pour plus d'informations spécifiques sur les dispositifs à votre disposition, notamment en région Grand Est, [le cahier du PRITH n°05 « Favoriser la mobilité entre milieux d'insertion protégé et ordinaire »](#) est à disposition sur le site du PRITH Grand Est.

Des fiches qui peuvent vous aider :

- [Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap](#)
- [La co-construction du projet personnalisé, en page 35 et suites](#)
- En annexe, le logigramme d'un parcours d'accompagnement au projet professionnel adapté de l'APEI Moselle



PHASE

L'accompagner vers la sortie d'ESAT

3 Pour l'accompagner vers la sortie d'ESAT, il est essentiel d'y aller étape par étape, à travers différents moyens :

- ▶ Continuer, sur la fin du parcours à proposer des activités ouvertes vers le milieu ordinaire telles que : ESAT de transition, mises à disposition, prestations de services, PMSMP² dans les Entreprises Adaptées ou entreprise du milieu ordinaire etc ;
- ▶ Assurer une inscription auprès du SPRE afin de créer une continuité d'accompagnement ;
- ▶ Mettre en place une convention d'appui, avec l'accord de la personne et assurer sa mise en œuvre ;
- ▶ Après la convention d'appui, mettre en place le relai de la plateforme emploi accompagné
- ▶ Pour assurer l'adaptation au poste au sein des structures du milieu ordinaire (privées ou publiques), mettre en lien les entreprises avec l'Agefiph ou le Fiphfp ;
- ▶ Pour que l'insertion soit facilitée, il faut travailler la relation aux entreprises de votre territoire, mais aussi aux différents partenaires. L'insertion est une affaire de lien, d'échanges et surtout d'humain.



	Focus sur les partenariats : conseils des collègues			
	ESAT et Entreprises du milieu ordinaire ou structures publiques	ESAT et Emploi Accompagné	ESAT et SRPE	ESAT et Entreprise Adaptée
Objectifs et intérêts pour l'ESAT et ses usagers	• Développement économique et valorisation des compétences de l'ESAT • Offrir des opportunités d'emploi en milieu ordinaire aux travailleurs • Renforcer l'image de l'ESAT comme acteur de l'inclusion	• Accompagnement expert et durable pour les travailleurs • Renforcer l'efficacité de l'insertion en milieu ordinaire	• Articuler les parcours travailleurs/droit commun • Mutualiser les expertises en insertion pro • Accéder aux services du SPE (emploi, formation, orientation)	• Passerelle sécurisée vers le milieu ordinaire • Étape intermédiaire pour le statut de salarié
Conseils de mise en œuvre	• Formaliser l'accompagnement par une convention d'appui • Échanger fréquemment (réfèrent, tuteur, salarié) • Initier le contact (forums, salons) • Communiquer sur les compétences ESAT et profils • Adapter l'accompagnement et être flexible • Organiser des visites mutuelles • Nommer des référents/tuteurs et définir leurs missions • Prévoir des bilans complets (directions incluses). • Possibilité de convention d'appui et de facturation des prestations de l'ESAT à l'entreprise	• Formaliser le partenariat (conventions) • Échanger régulièrement (points de suivi) • Capitaliser sur les réussites pour encourager	• Formaliser le partenariat (conventions) • Échanger régulièrement • Désigner des référents • Organiser des actions d'interconnaissance • Élaborer un plan d'action conjoint • Prévoir une réciprocité des demandes • Mettre en place des outils de suivi individuels • Identifier un interlocuteur pour le suivi de la convention	• Formaliser le partenariat (conventions) • Échanger régulièrement • Organiser des visites mutuelles
Des outils disponibles sur le site d'Andicat pour vous aider	Accéder au modèle de convention d'appui	Accéder au modèle de convention de partenariat ESAT -Plateforme Emploi Accompagné	Questions incontournables à explorer pour établir une convention entre un ESAT et un acteur du réseau du service public de l'emploi	Accéder à la trame de convention ESAT-EA

2 Des éléments réglementaires sur la PMSMP disponibles dans des [questions réponses de la DREETS Grand Est](#)

III. Des freins et des leviers

Quelles sont mes ressources pour appuyer cet accompagnement et quelles sont les difficultés auxquelles je peux faire face ?



Sur la base des témoignages de : ADPAMS/Cap Emploi, FHTH d'Ingwiller, Atelier du SONNENHOF et des retours partagés par les professionnels ayant participé aux journées territoriales d'octobre 2024 sur le plan de transformation des ESAT en Grand-Est.

Les freins et difficultés que je peux rencontrer :

- ▶ Les difficultés de mobilité géographique du travailleur, notamment en milieu plus rural ;
- ▶ Les difficultés de mobilité géographique des accompagnateurs d'ESAT, parfois éloignés du réseau SPE et entreprises locales ;
- ▶ Le fait qu'il n'y ait pas de collègue CIP au sein de l'ESAT, ou trop peu présent ;
- ▶ Le fait qu'il n'y ait pas ou peu de sensibilisation, d'accompagnement des professionnels du milieu ordinaire face à la question de l'inclusion et du handicap, induisant d'ailleurs parfois un manque de tolérance du collectif de travail et des managers du milieu ordinaire de travail ;
- ▶ Le fait qu'il y ait un manque de connaissance et de partenariat avec les entreprises locales et le bassin d'emploi ;
- ▶ Le contexte actuel lié au système de financement des ESAT qui ne favorise pas toujours l'accompagnement individualisé nécessaire ;
- ▶ Les peurs du travailleur et de son entourage personnel et professionnel associées à ce changement professionnel, qui peuvent rendre plus difficile la concrétisation du projet ;
- ▶ Les difficultés de projection financière pour le travailleur d'ESAT (absence de simulateur + perte de droits potentielle) qui freinent parfois les envies ;
- ▶ L'absentéisme et turnover que rencontrent les entreprises, qui rendent l'accueil des personnes en situation de handicap plus difficile par un manque de disponibilité des collaborateurs.

Les leviers et appuis sur lesquels je peux compter pour m'aider dans l'accompagnement :

- ▶ Prendre le temps de renforcer la collaboration entre les employeurs, les structures médicosociales et Cap Emploi/France Travail ;
- ▶ Développer une vision de l'ESAT comme un tremplin plutôt qu'une fin en soi, pour permettre à chacun d'évoluer à un rythme plus adapté, et d'affiner son projet professionnel en limitant les contraintes : définir le projet professionnel de la personne à travers un entretien dès son entrée avec la notion de parcours et la prise en compte de son environnement (social, familial, professionnel...) ;
- ▶ Développer les collaborations avec les structures ESAT/EA/SPE/ESPO/ESRP ;
- ▶ Créer du lien entre les accompagnants et les acteurs du milieu ordinaire à travers des sensibilisations aux enjeux, boîte à outils... ;
- ▶ Organiser des visites d'entreprises pour les travailleurs d'ESAT ;
- ▶ Assurer le suivi de parcours en milieu ordinaire pour assurer le maintien en emploi (sur les dimensions sociales et médicales notamment) ;
- ▶ Se rapprocher des référents handicaps, les sensibiliser et former pour leur permettre d'être un maillon fort de ces parcours professionnels ;
- ▶ Développer des ateliers de préparation à l'emploi en milieu ordinaire ;
- ▶ Mettre en place des conventions tripartites entre ESAT/usager et entreprise pour l'engagement de chacun dans un parcours ;
- ▶ Démarcher les entreprises qui ne satisfont pas l'OETH et les entreprises handi-engagées.



Quelques conseils complémentaires :

- N'oubliez pas de prendre soin de vous pour mieux aider les autres ! [Une ressource est disponible pour vous aider](#) ;
- Conseils pour accompagner des personnes en situation de handicap psychique disponible dans [cette ressource](#) ;
- [La convention cadre pluriannuelle de partenariat ESAT – Réseau Pour l'Emploi \(France Travail, Mission Locale, Cap Emploi\)](#) ;



Quelques conseils complémentaires (suite)

- Des fiches pratiques à retrouver sur le site d'Andicat pour vous aider :
 - [Préparer la sortie d'ESAT](#)
 - [Recommandations pour l'accompagnement des travailleurs d'ESAT à travers une convention d'appui](#)
 - [Le parcours renforcé en emploi : éclairages réglementaires](#)
 - [Les questions incontournables à explorer pour établir une convention entre un ESAT et un des acteurs du SPE](#)
- Des modèles de conventions à retrouver sur le site d'Andicat :
 - [Accéder au modèle de convention de partenariat ESAT -Plateforme Emploi Accompagné](#)
 - [Accéder au modèle de convention d'appui](#)
 - [Accéder au modèle de convention ESAT/ESAT hors les murs soutien vers sortie d'ESAT](#)
 - [Accéder au modèle de convention délégation PMSMP ESAT](#)
 - [Accéder à la trame de convention ESAT-EA](#)
- Des éléments clés sur le développement de l'autodétermination des publics :
 - [En savoir plus sur la mise en œuvre de l'autodétermination au quotidien en ESAT](#)
 - [Etat des lieux et mises en œuvre inspirantes de l'autodétermination des personnes en situation de handicap](#)
 - [Découvrir une étude sur le développement du pouvoir d'agir des personnes accueillies en ESAT et évolution des pratiques managériales](#)
 - [Evaluer les besoins à l'heure de l'autodétermination : d'une écoute réciproque au diagnostic partagé](#)
- Des informations générales sur :
 - o [Les PMSMP](#)
 - o [L'emploi accompagné / consulter les plaquettes sur le site du PRITH Grand Est](#)
 - o [Les entreprises adaptées](#)
 - o [Le Réseau Pour l'Emploi \(RPE\)](#)

Remerciements

Le PRITH Grand Est remercie les contributeurs à ces travaux.

Le groupe de travail, composé de membres des partenaires du PRITH :

- Elodie MICHEL, chargée de mission ARS
- Cécile CAMUT, Déléguée régionale CHEOPS
- Jean Luc BOURDON, directeur général Elan Argonnais / Argonne Production, ANDICAT
- Nathalie GYOMLAI, directrice opérationnelle, secteur travail APEI Moselle, ANDICAT
- Emilie OUKOLOFF, déléguée régionale, Agefiph
- Michel ECKLE, chargé de mission politique handicap DREETS
- Philippe CRENNER, directeur territorial handicap Fiphp
- Manon BALTU et Bérangère CLEPIER, Coordination du PRITH (Practhis)

Les professionnels interrogés de l'APEI Moselle :

- Nathalie GUYOMAR, directrice des actions de soutien, de la formation et de l'insertion en MOT
- Raphaëlle STAVINOHA, chargée d'insertion
- Ophélie FRANCISCO, chargée d'insertion
- Sylvie DIDIER, chargée d'insertion

Rédaction et mise en page :

Manon BALTU et Bérangère CLEPIER – Practhis (Coordination du PRITH)